PETITION

Préservons le cadre de vie des Rheusois et le patrimoine remarquable de Le Rheu en refusant les constructions de plus de 3 niveaux (RDC+1étage+combles) dans les 3 lotissements Gaston Bardet.

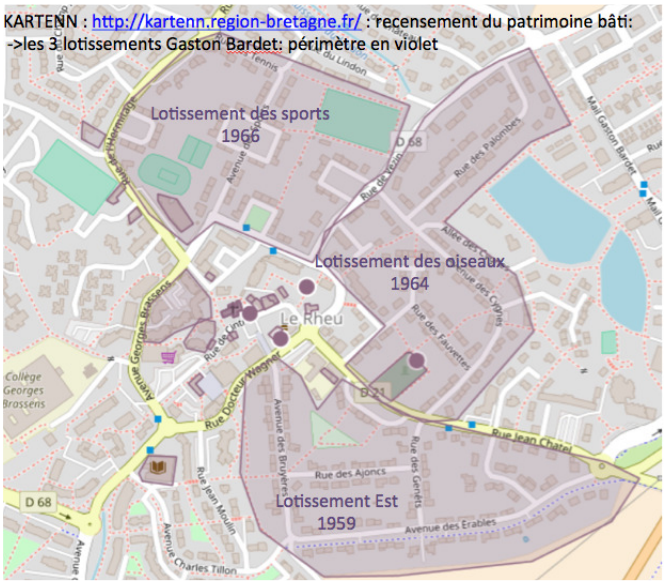

Par **ACAVIHA, l'Association rheusoise pour le CAdre de VIe et l'HAbitat**
Pétition qui sera adressée à Rennes Métropole et la Municipalité de Le Rheu

Contexte: dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'écriture, la municipalité envisage un changement de zonage de plusieurs parcelles des 3 lotissements Gaston Bardet, pourtant répertoriés patrimoine remarquable par la Région Bretagne.

Ce changement permettrait:
- de diminuer les espaces verts et de construire sur 70% de la surface (au lieu de 50%)
- de bâtir des immeubles collectifs pouvant aller jusqu'à 4 voir 5 niveaux (RDC+2 étages + Combles ou Attique(s)) au lieu de 3 maximum actuellement (RDC+1 étage+Combles).
Il en est de même pour une partie des Landes d'Apigné.

Nous demandons que les lotissements Gaston Bardet soient préservés de ce changement de zonage.
Nous demandons également que sur l'ensemble de la commune les éventuels projets de collectif(s) à la place de pavillon(s) soient peu élevés et d'aspect pavillonnaire, afin de préserver le cadre de vie des riverains et l'harmonie d'ensemble.

Préservons la spécificité de Le Rheu cité jardin, et l'héritage de Gaston Bardet!

Nom	**Adresse**	**e-mail** (ou n° tel) *facultatif*	**Commentaires éventuels**	**Signature**

A nous retourner avec votre(vos) signature(s) dans la boite aux lettres du 6 rue de Vezin